

## II

*Le Sous-secrétaire d'État adjoint des États-Unis d'Amérique au Ministre (Affaires économiques) et Chef de mission adjoint du Canada*

(Traduction)

Washington, le 22 août 1988

Monsieur,

Je me réfère à votre lettre du 22 août 1988 concernant les dispositions de transfert que renferme l'Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant les emplois civils de l'énergie atomique, tel que modifié, (appelé ci-après «l'Accord»), et le retransfert de certaines matières nucléaires et matières faisant l'objet d'une obligation envers le Canada.

Le Gouvernement des États-Unis est heureux d'accepter la proposition du Gouvernement du Canada énoncée dans la Lettre précitée et accepte que votre Lettre et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui entre en vigueur à la date de ce jour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

*Le Sous-secrétaire d'État adjoint  
Affaires de l'énergie nucléaire et de la  
technologie de l'énergie,  
RICHARD J. K. STRATFORD*

Monsieur L. H. Legault,  
Ministre (Affaires économiques) et Chef de mission adjoint.